VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Payant

Sûr, Certain et S'améliorant.

EMPLACEMENT D'AFFAIRE

Et résidence à deux étages en bois, No 2814 rue S. Remparts près Washington.

Et le cottage, résidence double contigu Nos 2816 et 2818 rue S. Remparts.

Successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile.

No 60,088—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B daté le 26 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte des successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Dryades, Sixième et St Denis, maintenant S Remparts, mesurant 50 pieds de face à la rue St Denis, maintenant rue S Remparts sur 45 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, et est formé de la portion du fond d'un lot de terre désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, architectes, daté le 22 décembre 1864. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en bois, occupée comme un établissement d'affaires et résidence, exigeant de bons locataires; dans une section très peuplée et s'améliorant et portant le numéro municipal 2814, rue Sud Remparts; et le joli cottage double contigu et connu par les numéros municipaux 2816 et 2818, rue Sud Remparts, confortablement subdivisé, avec allée de chaque côté, bonne cour, citerne de chaque côté, toujours louée, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an après date, avec 8 pour cent par an d'intérêt là-dessus garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, ensemble avec toutes les clauses de sécurité relatives aux assurances, les honoraires d'avocats, les taxes, etc. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, ensemble avec les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Puig notaire; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Frank N. Butler, avocat.
28 jan—28—fev 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LA GRANDE,

Commode et Substantielle Résidence à deux étages avec mansarde

ET UNE BATISSE ECURIE DANS LE FOND,

Nos 811 et 813 rue Robin.

SUCCESSION DE JEREMIAH LINCOLN.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jérémiah Lincoln (No 59,904 du dossier de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No Deux dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et lequel lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, d'après le devis d'un plan par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 mai 1847, lequel dit devis est annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans cette ville dans le même district et ilet que la ci dessus décrite propriété et contigu au même, mesurant 15 pieds 11 pouces et 2 1½ lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No Un, sur un plan de L. Surgi, ingénieur civil, le 29 mai 1847, déposé en l'étude de S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur les premièrement et deuxièmement décrites propriétés comprennant une grande et confortable résidence en bois, à deux étages et mansarde, désignée par le numéro municipal 811 rue Robin, et contenant vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, etc., de spacieuses et bien aérées chambres à coucher, cabinets, mansarde finie, etc. Le fond des dites propriétés est amélioré une bonne et substantielle bâtisse en bois couverte en ardoise comme écurie; aussi une bâtisse en bois à un étage comme bureau sur la façade, avec entrée pour wagon, portant le No 813 rue Robin, le tout bâti avec soin et substantiellement avec des matériaux et bien choisis par le défunt. Une bonne situation, à proximité de plusieurs grandes presses à coton, chars urbains et autres agréments.

Coonditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance un an après date en des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant Félix Joseph Puig, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

Frank H. Butler, jr. avocat.
21 janv—21 28 -fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour ceux qui veulent faire des placements.

COTTAGE DOUBLE

1731 et 1733 rue Polymnie.

Splendide site à batir,

1156 et 1158 rue Magasins, près de la rue Erato.

Succession de Dennis Ahern.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, le 21 février 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, maintenant absent en congé, daté le 16 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dennis Ahern (dossier No 43,616); il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Carondelet, Baronne et Euterpe, désigné comme lot No 3 de l'îlet 89, lequel dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le cottage double de valeur, ayant deux étages dans le fond, contenant 6 ou 7 chambres de chaque coté office, allée et bonne cour dans le fond, et connu comme les Nos municipaux 1731 et 1733 rue Polymnie, réclamant de bons locataires, rapportant $12 de chaque coté; bon emplacement et bon entourage.

2° Ce site de valeur à bâtir, ce certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Erato Clio et Constance désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, voyer, daté le 9 juin 1859, et déposé pour référence en l'étude de S. Barnett, ancien notaire, ledit lot mesurant (en mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un splendide site pour bâtir, centralement situé, près de tous les

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

avantages, voisinage de choix, l'îlet de la rue pavée, lignes de chars électriques en face etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt sur les paiements différés ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurances et de sécurité, et d'après la loi. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT ATTRAYANT

Un Joli Cottage Double,

Dans un Splendide Voisinage, 1519 et 1521 rue Ursulines, près Villeré. Succession d'Emile Cheron.

No 39,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI le 7 mars 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, agissant pour l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D, (maintenant absent pour cause de maladie), daté le 30 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession d'Emile Cheron, la propriété suivante:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Robertson, Villeré et Chemin du Bayou et désigné par la lettre A, sur un plan par Edgard Pilié, voyer, le 2 février 1881 et mesurant d'après le dit plan comme suit: Le dit lot commençant à un point 134 pieds un pouce et une ligne de distance de la rue Villeré, contigu au côté le plus près de la rue Villeré au lot B. dudit plan, et mesurant 36 pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot B: 29 pieds 5 pouces et 2 lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond; de là 19 pieds 4 pouces sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines, de là 103 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Robertson et courant vers la rue Ursulines, et le dit lot étant formé d'une partie du lot original 4 et le tout du lot 3 de l'ancien plan du défunt Bougerolle, autrefois voyer de ville.

Les améliorations comprennent le joli, agréable et comparativement neuf cottage résidence double, désigné par les numéros municipaux 519 et 521 rue des Ursulines, admirablement subdivisé, contenant 6 chambres et deux cabinets (galerie sur l'un des côtés) couvert en ardoises, hangar, citerne, avec conduit d'eau à la cuisine, etc Cour pavée, jolie galerie sur la façade, pavage en Schillinger etc; le tout en bon état, décoré avec goût à l'intérieur à proximité de tous les agréments, emplacement de choix, lignes de char électriques sur le devant. Un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date jusqu'au paiement. Acte de vente ensemble avec les timbres du Revenu intérieur des E. U. et incluant toutes les clauses usuelles de sécurité et d'assurance aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave LeGardeur Jr. notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 24—mars 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulet, Wagon et divers.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—JEUDI, le 15 février, 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, l'encoignure des rues Baronne et Delachaise, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 janvier 1900, pour le compte de la succession de Francisco (ou Franzisco) Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:

Un mulet, wagon et divers.
4 fév—4 11 14 15

A. Brignoni.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Le Contenu entier de la Résidence No 841 rue Camp entre les rues Julie et St-Joseph.

Dans l'affaire de la Liquidation de la First German Nature Cure Institute Limited.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 60,353.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division A, No 60,354, daté et signé le 23 janvier 1900, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 841 rue Camp, JEUDI LE 15 FEVRIER 1900, A 11 HEURES A. M., la suivante décrite propriété, à savoir:

Un élégant ameublement de chambre à coucher en noyer; d'autres meubles de chambres à coucher en chêne et noyer; meubles de salle à manger; un Remington Type Writer; un fourneaux "Charter Oak" et ustensiles de cuisine; lits en fer baignoires doubles en porcelain; Commodes; Bibliothèques; tapis; essuie pieds; Nattes; stores de fenêtres; Rideaux; Gravures; matelas; moustiquaires, couvertures de laine, draps et linge en toile; lits de repos, pupitres; chaises; berceuses; faïence et verrerie, et divers articles de maison. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
A. BRIGNONI, Encanteur.
Charles B. Brownlee, avocat, pour le pétitionnaire.
4 fév—4 8 11 15

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN, PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—MARDI le 20 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique par ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile, Division A agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de Division D, de ladite Cour, absent en congé, rendu le 17 janvier 1900 dans l'affaire de la succession de Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, No 60,949 Cour civile de District. La moitié indivise de l'intérêt en communauté de ladite Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, en deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 512 borné par la rue St Patrick, l'avenue de la Louisiane, les rues St David et Delachaise, désignés comme lots 11 et 12 sur un plan annexé à un acte de division entre les héritiers de Phoebe M. Cleveland, pardevant Geo C. Préot notaire, le 9 août 1899, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente-deux pieds à la rue St Patrick par cent cinquante pied de profondeur entre lignes parallèles. Acquit C. O. Book 159 p. 638.

Conditions—Comptant: Les taxes de 1900 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Ernest L. Sansum, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

19 jan—19—fev 1 8 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jacob Rieder et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 59,976—Division C—avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Susanna Rieder, femme de Adam Weber, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.
1er fév—1 5 15

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Productifs,

Nos 1004—1006—1010—rue Pleasants, entre les rues Magasins et Constance borné par la rue Toledano.—Dans la succession de Maria Anna Ruppert, femme de George Bohans.—No 6,908 du dossier de la Court Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 445 rue du Camp, MARDI 13 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 3 février 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, autrefois Live Oak, Tolédano et Magasin; et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesurant 34 pieds de face à la rue Pleasant, 34 pieds de largeur, sur la ligne du fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 3 mesurant, 26 pieds de face à la rue Pleasant, 26 pieds de largeur sur la ligne du fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage, fait par D. W. Brosnan, député voyer de ville, le 1er février 1900, conformément à un ordre de l'Honorable Cour rendu dans cette affaire, sur l'application des pétitionnaires, le 13ème jour de janvier 1900 et lequel certificat d'arpentage doit être annexé à un acte de vente devant être fait sous cet ordre de Cour.

Les améliorations sur le lot No 2 sont décrites comme suit:

Un cottage double connu comme les Nos 1004 et 1006 rue Pleasant contenant deux chambres et cuisine de chaque côté

Les améliorations sur le lot No 3 sont décrites comme suit:

Un cottage simple connu comme le No 1010 rue Pleasant, contenant trois chambres, dépendances, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant les taxes de 1900, et devant payer pour tous les timbres du revenu et l'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Willis veuve de Robert Arlington; No 60,587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau 445 rue Camp—Le MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spécial sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle-Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Robert Bensberg.

No 61,176 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 445 rue Camp—MARDI, le 6 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 31 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique après les délais et annonces usuels la suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses etc., dans le 7ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jeannette, Short et Sixième et l'avenue Carrollton, étant la plus grande partie du lot B, sur un devis annexé à un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 20 mars 1894; formant l'encoignure des rues Jeannette et Short et mesurant soixante cinq pieds de face à la rue Jeannette sur cent cinquante pieds en profondeur uniforme entre lignes parallèles et façade à la rue Short.

Aussi un lot de meubles de maison et piano devant être vendu à 10 heures A. M., le 6 mars sur les lieux No 8003, rue Jeannette.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant.
2 fév—2 5 12 19 26 mars 3 5 6.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division G—No 60,773.

In Re Mme Catherine Byers, veuve de Frédérick Christopher, vs Mme Margaret Byers femme de Joseph Myers. Cottage simple en bois 5217 Annonciation, entre les rues Bellecastle et Dufossat. JEUDI le 8 mars

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur — Bureau 812 rue Commune—A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune. Nlle Orléans, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C. de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, rendu le 22 janvier 1900, et signé le 26 janvier 1900, et à moi adressé, dans l'affaire de Mme Catherine Byers, veuve de Frédérick Christopher, vs Mme Margaret Byers, femme de Joseph Myers, No 60 7 3, la propriété suivante sera offerte et vendu à l'enchère publique,

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 136, ledit ilet mesure trente pieds de face à la rue Jersey ou Annonciation sur cent dix pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage de bois simple, trois chambres et cuve.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, représenté par des billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt garantis par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et par toutes autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1900 et payer l'acte de vente pardevant Ernest Lee Sansum, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 7

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eugénie Montet, veuve en premières noces de Eugène Guénaudon et épouse en secondes noces de Antoine Dégeorge.

No 60,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété 1507 avenue de l'Esplanade en cette ville.

EN VERTU et conformément à un ordre de vente, pour payer les dettes de la succession rendu dans la susdite affaire, signé par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le vingt-trois janvier 1900, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, vendrai à l'enchère publique, le MERCREDI, 28 de février 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, la propriété immobilière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Claiborne, désigné par le numéro neuf (9), sur un plan de A. Bourgerol, daté 27 septembre 1836; lequel lot de terre mesure, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue ou rue de l'Esplanade, par cent vingt (120) pieds de profondeur, adjoignant le lot numéro huit (8) sur le dit plan formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson.

Etant la même propriété que la dite Dame Antoine Degeorge, décédée, avait acquise par achat de François Degeorge, par acte devant Oscar Drouet, notaire, le 26 juillet 1879, enrégistré au Bureau des Aliénations au Livre 111, folio 913.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir:—Un tiers (1|3) ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses usuelles de garantie des actes de vente. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et payables pour l'année 1900, en plus du prix de l'adjudication, et devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Déjan, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du revenu interne des Etats-Unis.

AUG. HUARD, Encanteur.
Office 121 rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne
Voyez le plan à la Bourse.
28 janv—28—fev 4 11 18 25 28

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan vs Margaret Frances Kelly, une mineure No 42,271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reizenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars des églises, marchés, écoles, et loué au taux de $240 par an, le rend un placement sûr et productif.

Conditions — Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Siméon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

21 janv—21 28—février 4 11 18 21

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et al.

No 61,082 — Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Ansel en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire de la succession de E. Dreifus No 49,703, Division D, signé —— janvier 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 410 rue Sud Remparts et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Circus, (maintenant Remparts), Dryades, Poydras et Perdido désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte de partitions entre J. J. Rodrigues exécuteur, pardevant Joseph Lisboy, notaire, le 4 mai 1849. Ledit lot ayant en mesure américaine, 17 pieds 11 pouces de face à la rue du Cirque, (maintenant Remparts) sur une profondeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1127 rue Girod avec dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Remparts, Lafayette et Bassin, faisant partie du lot désigné par le numéro 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte de vente à Michel de Coursey, passé pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, ladite portion de terre commençant à une distance de vingt-huit pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesurant vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Girod sur quatre vingt un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Arthur B. Léopold, notaire. Les acquéreurs assumant les taxes de 1900

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr, avocats.
28 jan—28 - fév 4 11 18 25—mars 1

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.
Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.
Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.
Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 14 mars 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 5 février 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St. Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, water works, cour carrelée, puits, latrines, etc

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875 un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy notaire autrefois en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C Dufour et E. Pams mesurant comme suit Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St-Bernard, d'après le plan fait par A. D Hémécourt le 18 décembre 1877 déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville, ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres citerne, latrines, puits, etc

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant Charles J. Théard, notaire public incluant les timbres de revenu de Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats.
7 fév—7 14 21 28—mars 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Payante

Dans le Second et Troisième District.

No 916 RUE VILLERÉ, entre Dumaine et St-Philippe.

Joli Cottage élevé de terre

Nos 1824 1826 RUE DAUPHINE, entre Esplanade et Kerlerec.

Belle maison a deux corps de logis.

No 1121 RUE KERLEREC, entre Remparts et St-Claude.

Cottage à un étage avec attic

Les propriétés ci dessus sont situées dans de bonnes localités, avec les Ecoles, Eglises, Marchés, Chars et toutes les autres commodités à portée de la main.

Succession de Louise Curta.

No 61,154—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune.

MERCREDI 21 FEVRIER 1900,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 Rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne.

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 janvier 1900 les propriétés ci après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, St Philippe, Dumaine et Marais, lequel dit lot mesure 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Villeré, sur 80 pieds de profondeur. D'après un croquis et certificat fait par A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1884, annexé à un acte de vente par A. M. Vallée à Mme Paul Boé, passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 27 mai 1884, il appert que ladite propriété mesure en réalité 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Villeré, sur une profondeur de 64 pieds 1 pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre, ayant 6 chambres et cabinet, une bâtisse à un étage à l'arrière, citerne, lieux d'aisance, etc., connu sous le numéro municipal 916 rue Villeré.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, St. Claude, Colombus et Remparts, mesurant, en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et De Pouilly, le 15 juin 1865 annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquié, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No 157 borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade, et désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884, lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon, ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon; ensuite 37 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur le séparant de la propriété de C Soniat ou représentants; ledit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, gallerie et cabinet de chaque

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux hydrant, chambre à bain, etc., de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en ses billets à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité "de non alienando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, remboursement des primes non expirées des assurances et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus le montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1900. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres de l'Internal Revenue des Etats Unis, pardevant Jules F Meunier, notaire, aux frais des acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.
20 jan—20 24 31—fev 7 14 21

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE PRODUCTIVE EN BOIS

A DEUX ETAGES,

Nos 914 et 916 rue Plaisant.

Entre Laurel et Constance.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 1er février 1900 rendu dans la succession de Mme Catherine Braeggemann (ou Brigamann), No —— du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La résidence commode double à deux étages en bois, couverte en ardoise, Nos 914 et 916 rue Pleasant, contenant sur chaque côté, galeries devant, salon, salle à manger vestibule, office et cuisine au rez de chaussée et 4 chambres à coucher, vestibule, galerie sur le coté au premier, cours pavées, citernes hangars, etc., plus amplement décrite, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Tolédano, Constance et Laurel, faisant face à ladite rue Pleasant quarante huit pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent deux pieds. La portion de terre ci-dessus décrite est une partie de chacun des lots numérotés quatre, cinq et six, d'après le plan dressé par W. G. Latham ancien voyer de cette ville, daté le 26 avril 1848 et déposé dans le bureau dudit ancien notaire

En bonne condition à proximité des marchés, écoles et lignes de char.

Conditions Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acheteur, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent, à partir de la date d'adjudication garantie avec billets usuels du vendeur avec toutes les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1900, payer tous les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication avec l'encanteur et payer pour l'acte de vente qui devra être passé pardevant W. F. Brewer, notaire public.

Aussi, le même jour sur les lieux à 1.30 heures P. M., il sera vendu au comptant, tout ou séparément les meubles de ménage et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

4 fev—4 11 18 25—mars 4 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

RESIDENCE EN BRIQUES

à Deux Etages

No 1205 RUE ROYALE,

Près de la rue Hôpital.

Dans l'affaire de Paul Giardina vs Pietro Casano

No 59,020—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 6 mars 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans rendu le 18 avril 1899 et signé le 25 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété foncière ci après décrite, à savoir:—

La substantielle résidence en briques à deux étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale contenant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie sur la façade vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande mansarde non finie au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citernes, cour pavée en pierres plates, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier mesurant en mesure américaine 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets en paiements partiels, égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Philippe J Patorno, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fev—4 11 18 27—mars 6

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540 signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13. Le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.
10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE.

Bien situé dans le Quatrième District.

No 2334 rue Sixième, à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Patrick Tracey et femme.

No 60,081.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 décembre 1899, et signé le 3 janvier 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le Cottage simple bien situé 2334 rue Sixième à l'encoignure de la rue Howard contenant galeries sur la facade et dans le fond, 3 chambres, cuisine; dans la cour il y a des hangars, poulailler et citerne. La terre est décrite comme deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots I et J, de l'îlet 331 borné par les rues Sixième, Septième, Liberté et Howard, et mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

La maison est près de tous les agréments; les 3 chambres de façade sont bien tapissées, et c'est un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant W. R. Kerr, notaire

13 jan—13 14 21 28—fev 4 11 à date

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain vacant de valeur,

Sur la rue des Ursulines, après Miro.

PAVAGE EN ASPHALTE CHARS ELECTRIQUES PASSANT DEVANT. PRES DE TOUTES LES COMMODITES

GRAND TERRAIN RUE STE-ANNE, près Rocheblave.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A—No 60,778.

In re les mineurs Louis, James, Joseph et Edmond Ferronillet.

IL sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 28 février 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN ET FILLE Encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 janvier 1900 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1. Un lot de terre en cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Miro, Tonti, et St Philippe, désigné par le No 12 et mesurant 38 pieds 4 pouces et 5 lignes de face sur la rue Ursulines par 106 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Tonti et 112 pieds 9 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de l'autre côté.

2. Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Ste Anne, Rocheblave et Orléans, désigné par le No 147, et mesurant 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 83 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un crédit d'un an, avec billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1900 et les timbres du revenu, ainsi que l'acte de vente, pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

23 janv—23 28—fev 4 11 18 25 28.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la succession ci-dessus, Je, Jas A. Brennan, encanteur, vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI 17 février 1900, à 11 heures a. m., à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, la propriété ci-après décrite, à savoir, le tout situé dans la paroisse Morehouse, Etat de la Louisiane:

1° Un quart du sud ouest de la section du quart sud ouest de la section 15, quart nord-ouest du quart nord-ouest de la section 22, sud-est quart sud-est quart de la section 16, nord est quart de la section nord est 21, le tout dans township 23, n. r. 8 est, le tout contenant 160 acres.

2 Le tract Merwin, composé de la moitié ouest de la section 8, moitié est de la section 7, moitié nord de la section 17, moitié est de la section 18 township 21, n. r. 8 est, contenant 1114 acres, tous ou moins.

Conditions Comptant.
16 jan—16 21 28—fév 4 11 16 17

PAR LE CONSTABLE.

J. Bégué vs A. Bertuccini.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans Nos 33,297—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 409 Passage de la Bourse entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième district de cette ville, le JEUDI, 15me jour de février 1900, à 11 heures A. M.

Une bague en diamant, deux montres en or.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
LEON MARTINY, Constable.
6 fév—6 12 15

Otto Touché Jr et als vs Sidney Savant.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 21,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la porte de la Maison de Cour No 320 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville de la propriété ci après décrite, à savoir, le VENDREDI 9 février 1900, à 10 heures A. M. Une certaine bâtisse appartenant au défendant, situé sur le terrain de Otto Touche au Fort Espagnol, faisant face au lac Pontchartrain, contenant 2 chambres et galeries de côté, aussi une petite citerne et écurie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau Conditions — Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY, Constable de la Quatrième Cour de Cité.
31 janv—31—fév 5 9

Un lot de meubles, quincaillerie, vaisselle, 3 barils vinaigre, 1 coffre-fort 1 wagon, etc.

Charles Abadie, agent, vs E. P. Gassie.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 33,437—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepot No 409 Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville LUNDI, le 12eme jour de février 1900 à 11 heures A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir: un lot de meubles, verrerie vaisselle vinaigre, coffre-fort, 1 wagon une grande boîte de verres de montre, 22 boîtes de Diamond Polish divers, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant sur les lieux. LEON MARTINY, Constable.
3 fév—3 9 11